

INFORMATIONS

Conseil Municipal

Lundi 29 mars, 20h30, Salle du Conseil Communautaire. Au programme, vote du budget pour l'année 2021.

Don du sang

L'association pour le don de sang bénévole de Baume les Dames et environs organise une collecte le **mercredi 17 mars** de 15h30 à 19h au Centre d'Affaires et de Rencontres.

Permanence

Le CIDFF (centre national d'Information sur les droits de la femme et des familles) est à votre disposition les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois, de 14h à 17h, en mairie de Baume les Dames. Vous pouvez prendre rendez-vous au 03 81 25 66 69.

Médiation familiale

L'association la Marelle (lieu de rencontre parents/enfants - service de médiation familiale) est à votre écoute, sur rendez-vous, en mairie de Baume les Dames. Vous pouvez vous faire accompagner dans un moment familial difficile en prenant rendez-vous au 03 81 52 73 99.

Médiathèque

Pour rappel, votre Médiathèque adapte ses horaires aux conditions sanitaires :

Mardi : 14h - 17h30

Mercredi : 10h - 13h et 14h - 17h30

Jeudi : Fermeture

Vendredi : 14h - 17h30

Samedi : 10h - 12h et 14h - 17h

MARS 2021

Baume les Dames

La situation vaccinale dans le Doubs



Après une mise en place d'une grande rapidité grâce aux équipes mobilisées et à la synergie des acteurs locaux (ARS Bourgogne Franche-Comté, PETR Doubs Central, CCDB, CC2VV, CCPSB, Ville de Baume les Dames...), les premiers habitants de plus de 75 ans du Doubs Central ont pu être pris en charge dans le centre de vaccination de l'Abbaye. La motivation des professionnels de la santé et des bénévoles a permis de maintenir le taux d'injections à un très bon rythme : sur tout le Département du Doubs, se sont environ 20 000 personnes fragiles qui ont ainsi pu être protégées. **La Région BFC est d'ailleurs parmi les meilleurs élèves à l'échelle nationale.**

Toutefois, l'approvisionnement en vaccin reste sous tension du fait des problèmes de production que rencontrent les laboratoires. Cette situation, vécue à l'échelle mondiale, impacte l'organisation de tous les centres de vaccination du pays. De nombreux rendez-vous pour une première injection ont été reportés de février à mars afin d'étaler au mieux la forte demande. Les dispositions prises concernant les deuxièmes injections restent pour l'instant inchangées.

En cas de besoin, vous pouvez joindre la permanence téléphonique dédiée à la vaccination dans le Doubs Central au 03 70 88 98 80.

Repenser le sport à Baume les Dames

Depuis 2019, les infrastructures sportives de la ville ont subi de profondes modifications entraînant des déménagements d'associations. Des solutions d'appoint ont été trouvées afin de permettre à chacun de pratiquer son activité préférée dans les meilleures conditions possibles. Pour aller plus loin, il était nécessaire d'opérer un inventaire de fonds des besoins et des solutions existantes ou à venir. En 2020, la Municipalité a mandaté un cabinet d'étude spécialisé pour se pencher sur ces questions.

Cette première phase de diagnostic est désormais terminée avec la production d'un rapport complet sur la situation de la commune. La deuxième étape de concertation avec les équipes dirigeantes des associations peut donc commencer : des réunions sont programmées en mairie les samedis 6, 13 et 27 mars prochains afin d'avoir le maximum d'échanges.



Pour toute question, vous pouvez joindre le Service des Sports de la Ville de Baume les Dames par e-mail : sports@baumelesdames.org.

Jeudi 4 mars

Foire mensuelle

Votre traditionnelle foire du premier jeudi du mois se tiendra dans les rues du centre-ville dans le respect des consignes sanitaires et des gestes barrières.

Centre-ville, de 8h à 12h

Plus de détails au 03 81 84 07 13

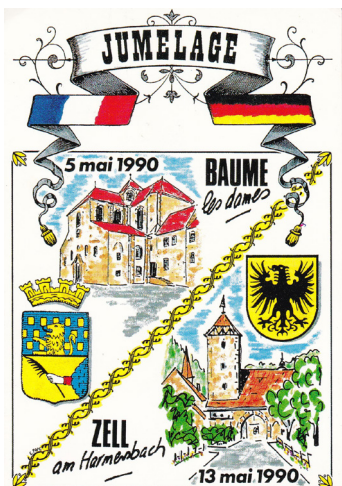


Sous réserve de l'état de la situation sanitaire.

Samedi 26 juin

30 ans de jumelage

En 1990, Baume les Dames et Zell am Harmersbach liaient leur destin par un jumelage renforçant toujours plus l'amitié franco-allemande. 30 ans après, en 2020, une grande fête aurait dû se tenir pour commémorer ce grand moment, mais la pandémie a imposé la prudence. Cette année, si les conditions sanitaires le permettent, les deux jumelles pourront se retrouver le 26 juin à Baume les Dames et le 25 juillet chez nos voisins pour faire revivre, entretenir l'héritage et les liens qui unissent nos deux villes.



Un nouveau volet d'aide pour les TPE (Très Petites Entreprises)

La crise sanitaire touche toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. Sur un territoire comme le Doubs Baumois, les plus vulnérables à ce choc sont les TPE (employant jusqu'à dix personnes) qui représentent une part importante de l'activité du bassin d'emploi.

La Communauté de Communes Doubs Baumois, la Ville de Baume les Dames et la Région Bourgogne Franche-Comté (avec la contribution des banques locales) ont mis en place un dispositif de soutien pour ces entreprises en difficulté : le Fonds Régional des Territoires (volet entreprise) permet de prétendre à une subvention aussi bien en investissement qu'en fonctionnement.

Une TPE est considérée comme en difficulté si :

- Elle a perdu au moins la moitié de son capital social + prime d'émission le cas échéant.
- Elle a des fonds propres négatifs.
- Elle a des fonds propres positifs, mais est en procédure collective sans plan accepté.

L'aide étant en lien avec la crise de la Covid-19, les bénéficiaires devront justifier d'une diminution du chiffre d'affaires pendant cette période.

Sont éligibles les dépenses suivantes :

Investissement :

- Les investissements matériels immobilisables.
- Les investissements immatériels.
- Les charges des remboursements d'emprunt liées à des investissements, pour la partie en capital.

Fonctionnement :

- Charges donnant lieu à des difficultés de trésorerie.
- Remboursement de loyers.

L'octroi de l'aide est soumis au dépôt d'un dossier de demande complet.

Le formulaire d'aide à la demande, le Règlement d'Intervention de la CCDB, ainsi que le Règlement d'Intervention régional (40.12 FRT volet entreprise) sont téléchargeables sur : <http://www.doubsbaumois.org/economie-emploi/aides-entreprises-covid.html>



Votre contact à la CCDB :

Maria Paola ORBANA

Service économie

economie@doubsbaumois.org



Vos démarches en période de crise sanitaire

L'accueil du public en mairie se fait du **lundi au vendredi de 9h à 12h en accès libre** (dans le respect des jauges sanitaires) et **l'après-midi sur rendez-vous**.

Une permanence téléphonique est assurée l'après-midi ainsi que le samedi matin. En cas d'incapacité à joindre un service spécifique par téléphone, les demandeurs doivent préférer le contact par e-mail afin de s'assurer de la bonne prise en compte de leurs attentes.

La Ville de Baume les Dames reste à votre disposition au 03 81 84 07 13.

Les Établissements Recevant du Public sont fermés (sauf pour les activités encadrées à destination exclusive des mineurs). Sont concernés : le Grenier des Arts, l'Hôtel des Services, les gymnases, la Maison des Ateliers, les salles de la rue des Chevriers... Les cimetières restent ouverts à tous.

Si vous souhaitez annoncer votre animation, contactez le service communication avant le 5 du mois précédent celui de la publication souhaitée